



**GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

**DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE  
ET DE LA GESTION DES RISQUES**



---

## **CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION PRÉALERTE CYCLONIQUE**

---

### **MESSAGE :**

- Suivre l'évolution du phénomène et écouter les consignes spécifiques à la situation, diffusées par les médias.
- Sans obligation particulière avérée, ne pas planifier d'activité en extérieur de longue durée.
- Faire le plein de carburant des véhicules.
- Constituer une trousse de premiers secours.
- Renforcer les infrastructures des bâtiments (hauban, toiture...) en veillant à enlever tout objet pouvant devenir un projectile.
- Contrôler les systèmes d'évacuation d'eau pluviale (chéneaux, gouttières...).
- Élaguer les arbres à proximité des habitations.
- Réaliser un stockage d'eau minérale convenable, de denrées (aliments ne nécessitant pas forcément de cuisson) et divers matériels (bougies, outils, lampes, ruban adhésif, serpillières, seaux, radio, piles, médicaments...), le cas échéant dans des contenants étanches.
- Amarrer les embarcations dans les règles de l'art, le cas échéant en respect des consignes propres à chaque capitainerie.